Compte Rendu conseil d'école du 16 févier 2010

PARENTS ÉLUS:

BONVOISIN Delphine	PEEP
BRAJEUX Béatrice	FCPE
CORNUBERT Claire	FCPE
DEBARGUE Véronique	PEEP
GALLAIS Fadma	FCPE
GAUTHIER Gwenaël	PEEP
HIRSCH Anne	PEEP
JABBARIAN Merhmaz	FCPE
JANSEM Christophe	PEEP
JOUANNEAU Sylvie	FCPE
LEVY Sylvia	FCPE
LOMBARDO Laure	FCPE
MARCADE Florence	PEEP
PREVOST Gaëlle	FCPE
ROULEAU Ingrid	PEEP

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS:
STEFANI Romuald

AGENT D'ENTRETIEN / ACCUEIL
BRIQUET Paulette

ENSEIGNANTS:

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
BEZIER Bruno	CPC
WACLAWSKI Pauline	CPD
GUERY Anne	CE1A
COUX-SENET Alexandra	CE1B
MARC Serge	CE1C
BONNET-DEBLED Emilie	CE1D
DE LA RONDE Chantal	CE2A
GUILBERT Sophie	CE2B
DUFRENNE Carine	CE2C
DUJARDIN Marie-Laure	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
COUVREUR Nathalie	CM1C
CARDOSO Stéphanie	CM1/CM2
FABRE Michel	CM2B
ARNAL Anne-Cécile	CPA / CE2A
FAJOL Agnès	RASED

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE ÉDUCATION NATIONALE:
MONTETAGAUD Hélène

CONSEILLÈRE MUNICIPALE:
LE GUENNEC-SARRE Vivianne

La soirée "Carnot de nuit" a été un succès. Le directeur remercie les parents qui ont contribué à la réussite de cet événement. Les bénéfices de la soirée aideront à financer en particulier les nombreux projets de "classes de découverte" organisées par l'école.

Calendrier scolaire: Le pont de l'Ascension
Suite à la proposition du Maire de vaquer vendredi 14.05 et de travailler le mercredi 12.05, les conseils d'école de Colombes sont appelés à se prononcer sur cette proposition. En fonction des résultats de ces consultations, l'inspecteur d'académie modifiera éventuellement le calendrier.
Mme Le Guennec précise qu'un accueil sera assuré vendredi 14 mai 2010 par les centres de loisirs de la ville.
Résultat du vote :Pour : 23 Contre : 9 Abstention : 3
Toute dérogation au calendrier scolaire nécessitant l'avis des conseils d'école, les mêmes interrogations et réserves sont soulevées chaque année. Parents et enseignants souhaiteraient notamment pouvoir se prononcer après connaissance de la position des principaux intéressés que sont les animateurs et des agents d'entretien qui travaillent dans les écoles de Colombes.

La rentrée 2010
La prochaine rentrée sera marquée par une augmentation forte des effectifs en raison, notamment, d'une arrivée importante d'élève en CP. L'école devrait scolariser globalement environ 470 élèves contre 425 cette année. Cette situation risque d'aggraver les conditions d'enseignement et les conditions d'accueil concernant tous les temps périscolaires (restauration, accueil du soir…). Aucun local n'est disponible pour la création d'une nouvelle classe. Les espaces collectifs et la salle de restauration en particulier sont aujourd'hui déjà saturés.
Mme Le Guennec informe le conseil d'école qu'aucune modification des secteurs scolaires susceptibles de limiter cette progression n'est envisagée pour la rentrée prochaine et que face à l'augmentation des effectifs concernant l'ensemble des écoles des quartiers Sud de Colombes, la ville ne pourra pas apporter de réponses satisfaisantes à la rentrée 2010. Des études sont actuellement bien avancées pour procéder à l'extension des écoles Hoche, Marcel Pagnol et Léon Bourgeois. A plus long terme, l'extension de l'école Maintenon, voire la construction d'une nouvelle école est envisagée (des mesures d'expropriation sont en cours).
Parents et enseignants déplorent l'absence d'anticipation qui conduit à cette situation d'urgence et rappellent que les élus et les services de la ville ont été alertés depuis de nombreuses années.

La restauration scolaire
Au cours du 1er trimestre, une délégation de parents d'élèves a pu assister à la restauration scolaire. Prés de 350 demi-pensionnaires déjeunent à la cantine dans une salle qui peut accueillir 120 enfants. Cette situation très contraignante nécessite une organisation rigoureuse pour permettre à tous les enfants de déjeuner dans le temps impartis. Les effets positifs d'une nouvelle organisation et de l'engagement de l'équipe d'animateurs sont soulignés. La salle de restauration est toutefois très

bruyante et de nouveaux aménagements sont à envisager: achat et pose de claustras supplémentaires, démolition d'une cloison permettant d'occuper de la salle de restauration dédiée à l'origine aux enseignants.
En raison de l'augmentation prévisible des effectifs, la situation pourrait devenir rapidement très difficile. Les parents rappellent leurs demandes restées sans réponse concernant l'ouverture du centre de loisirs et l'organisation d'activités éducatives sur le temps du déjeuner. Compte tenu de la situation exceptionnelle de la rentrée prochaine, le conseil d'école insiste pour que des moyens exceptionnels soient mis en place en augmentant notamment le nombre d'animateurs.
Par ailleurs, la proposition de parents d'élèves d'accueillir bénévolement un groupe d'enfants en bibliothèque sur le temps de midi est toujours en attente d'une réponse des services municipaux.

La place des évaluations dans les apprentissages
La notation voire les classements ont depuis l'origine, et encore parfois aujourd'hui, caractérisés le système scolaire en France contrairement à d'autres pays. A titre d'exemple, un parent d'élève fait part de son expérience relative à une culture scolaire d'un pays étranger qui évalue uniquement les acquis, montrant ainsi le chemin parcouru plutôt que donnant à voir le chemin qui reste à parcourir.
Les avis des parents sont partagés concernant les effets de la notation sur la motivation de leurs enfants. Ces interrogations sont d'autant plus fortes pour les élèves qui rencontrent des difficultés avec son cortège de mauvaises notes. La nécessité d'avoir une référence pour situer et éventuellement aider les enfants apparaît toutefois indispensable pour les familles.
Ces interrogations sont également présentes au sein de l'Education nationale. Elles conduisent au sein même de l'école à des approches parfois un peu différentes. Les rendez-vous avec les familles comme la réunion de rentrée et la remise des livrets sont les moments privilégiés pour expliciter le sens des évaluations.
L'évaluation à l'école a principalement deux fonctions. Elle doit permettre de mesurer les acquis et les lacunes afin de donner aux enseignants et aux élèves des informations destinées à réguler les apprentissages (c'est la dimension formative). Mais l'évaluation peut également situer l'élève par rapport à une norme ou une référence extérieure à la classe (c'est l'évaluation normative). Dans la réalité, un même protocole remplit bien souvent ces deux fonctions.
De plus en plus d'enseignants privilégient le codage avec des lettres. Ce codage peut éviter certains écueils comme le calcul de moyennes mettant en jeu des apprentissages différents et une compétition stérile entre élèves ou encore la mise en application de barèmes suggestifs.
Les progrès et les acquis des élèves sont observés au quotidien et ne donnent pas nécessairement lieu à une évaluation formelle. Ce sont très souvent ces évaluations qui permettent aux enseignants de porter un regard positif et de valoriser les élèves.

L'accompagnement scolaire (l'étude)
L'accompagnement scolaire concerne la séquence organisée dans le cadre de l'accueil du soir entre 16h30 et 17h30. Cette séquence est composée d'une récréation de 20 minutes et d'un temps de travail d'une durée théorique de 40 minutes pour la réalisation du travail après la classe. Ce temps est en réalité amputé d'une dizaine de minutes pour le rassemblement, les circulations, l'installation dans une classe, le rangement... Cette première partie de l'accueil du soir a la particularité d'être organisée par le directeur de l'école et encadrée par des enseignants volontaires (rémunérés à la vacation) avec le soutien des animateurs présents à 16h30.
Un peu plus de 250 enfants sont inscrits et chaque jour entre 170 et 200 fréquentent l'accompagnement scolaire. Les élèves sont répartis en 8 groupes qui accueillent en moyenne 20 à 25 enfants. Mais les effectifs peuvent varier en fonction des jours et des groupes. Pour des raisons organisationnelles et pédagogiques, les enfants des mêmes classes se retrouvent toujours dans une même étude et, dans la mesure du possible, l'encadrement reste fixe pour faciliter la continuité du suivi.
Ce temps périscolaire est complexe à organiser compte tenu du nombre d'enfants et de la durée relativement limitée de cette séquence. Les nombreuses fluctuations d'effectifs liées à la souplesse des inscriptions contribuent à complexifier cette organisation. Les familles doivent dans la mesure du possible éviter les modifications des horaires de sortie au jour le jour pour des raisons de sécurité et organisationnelles.

La surveillance des locaux et l'accueil du public
Une harmonisation du temps de travail des gardiens d'école avec les agents d'entretien qui interviennent dans les écoles a conduit à modifier les horaires de présence des gardiens. Cette nouvelle organisation a un impact essentiellement les mercredis avec une réduction de la présence physique à l'accueil. Afin de garantir la sécurité de tous et d'éviter notamment toute intrusion intempestive, les familles doivent impérativement respecter les horaires de fonctionnement du centre de loisirs et utiliser l'interphone du « centre de loisirs » pour accéder aux locaux.

L'enseignement des langues et cultures d'origine (les ELCO)
Cet enseignement vise à valoriser les cultures d'origine ou familiales. La proposition de cet enseignement est cependant diffusée à l'ensemble des familles. Il n'est pas intégré aux enseignements obligatoires et se déroule en dehors des horaires scolaires. Ces cours de langues peuvent également être organisés dans une autre école que celle fréquentée par l'enfant. L'ouverture de ces cours est subordonnée aux nombres de demandes, mais surtout à la présence de professeurs mis à la disposition par les différents consulats. Les inscriptions seront retenues dans la limite des cours mis en œuvre et des places disponibles.